

mes. — Par *lymphomes* on entend actuellement : les *lymphadénies aleucémiques* (ganglionnaire, intestinale, amygdalienne, testiculaire ou cutanée (Voir MYCOSIS FONGOÏDE), l'anémie infantile pseudo-leucémique et la splénomégalie primitive de Debove et Brühl. Par pseudo-lymphomes on entend : 1° des polyadénopathies simulant la lymphadénie, mais liées à la tuberculose ou à une autre infection (lymphadénie infectieuse); 2° la splénomégalie tuberculeuse.

Le traitement hygiénique et médicamenteux des lymphomes diffère peu de celui opposé à la leucémie (v. c. m.). Ici aussi les cures d'air, la vie à la campagne, une alimentation tonique, la médication arsenicale et surtout la radiothérapie trouvent leur indication. Appliquée au lymphadénome pur, au lympho-sarcome, à la splénomégalie lymphadénique, l'exérèse chirurgicale n'a pas donné de résultats encourageants. Au contraire, opposée à la lymphadénie infectieuse ou tuberculeuse initiale ne frappant que quelques groupes ganglionnaires, l'ablation aussi radicale que possible est absolument indiquée. Il faut, en cas de lymphadénie infectieuse enlever, en outre, et surtout, le foyer infectieux primitif qui a contaminé les ganglions. Après l'ablation des adénopathies tuberculeuses, il n'est ce-

pendant pas rare de voir le processus récidiver ou se poursuivre dans les autres ganglions. Il est vrai que les remarquables succès obtenus, dans ces diverses formes, par la radiothérapie semblent reléguer au second plan le traitement chirurgical. Sous l'action des rayons X, en effet, en quelques séances, tous les ganglions entrent en régression. Les plus efficaces semblent être ceux qui provoquent une inflammation marquée de la peau; il paraît, en outre, indiqué d'employer les tubes durs, par séances courtes, en interrompant dès qu'apparaît la pigmentation. La splénomégalie tuberculeuse ne semble justiciable de la splénectomie que dans les cas à marche rapidement progressive avec douleurs locales très vives et aggravation rapide de l'état général (Quenu et Baudet); les résultats en sont du reste médiocres et on ne tentera l'opération qu'après avoir essayé une cure radiothérapique.

**Lysidine** (Méthylglyoxalidine). — *Caract. phys. et chim.* — Poudre cristalline, soluble dans 6 p. d'eau.

*Prop. et empl. thérap.* — Puissant dissolvant de l'acide urique, préconisé contre la goutte.

*Formes pharmac., doses.* — 1 à 5 gr. en cachets (*incompat.* avec l'iode, le tannin. le perchlorure de fer).

## M

**Magnésium.** — *Effets physiol. et tox.* — Élément de l'organisme, prédominant dans les tissus riches en nucléines et nucléo-albuminates. Ingéré en poudre, le magnésium accroît la diurèse, les oxydations et l'élimination des déchets azotés. Expérimentalement, le magnésium agit, sur les extrémités nerveuses, à la façon du curare, mais il respecte plus longtemps les muscles respiratoires et le cœur, touchés seulement par de très hautes doses.

**Magnésium (Hydro-carbonate de).** (*Magnésie blanche, Magnésie anglaise.*)

— *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche très légère (ou blocs cubiques blancs), presque insoluble dans l'eau (à moins qu'elle ne soit saturée d'acide carbonique).

*Prop. thérap., indicat.* — Anti-acide comme la magnésie, se dissout plus vite dans les acides.

*Formes pharmac., doses.* — *Usage int.:* 1 à 10 gr., enfants 25 centigr. à 1 gr. par année. En cachets, tablettes, en suspension dans l'eau ou dans une potion. (*Incompat.* avec les acides). — *Usage ext.:* Comme poudre inerte, isolante, ou

comme élément des poudres dentifrices,

*Poudre antidyspeptique :*

Magnésie blanche. . . . . 80 centigr.  
Poudre de rhubarbe. . . . . 40 —  
Poudre de noix vomique. . . . . Trois —

pour une prise après le repas.

*Poudre dentifrice :*

Carbonate de magnésie. }  
de chaux. . . . . }  
Poudre de quinquina } à 100 gr.  
rouge. . . . . }

Essence de menthe poivrée. 1 —

*Poudre anti-gastralgique :*

Magnésie blanche. . . . . 5 gr.  
Poudre de cannelle. . . . . 2 —  
Poudre d'opium. . . . . Cinq centigr.

Diviser en 10 cachets; un à deux avant les repas.

*Magnésie effervescente :*

Carbonate de magnésie. }  
Sulfate de magnésie. . . . . }  
Bicarbonate de soude. } à 10 gr.  
Sel de Seignette. . . . . }  
Acide tartrique. . . . . }

Cuillerée à café dans un verre d'eau.

**Magnésium (Oxyde de)** (*Magnésie calcinée*). — *Caract. phys. et chim.* — Poudre amorphe, blanche, sans odeur ni saveur (pourtant, provoque une sensation spéciale, dans la bouche, en s'hydratant). On distingue : la *magnésie légère* ou *magnésie française* (densité 2,7 à 3) et la *magnésie lourde* ou *magnésie anglaise* (densité 3,5 à 3,8) ne différant que par leur densité. Presque insolubles dans l'eau, mais se combinant à elle, pour engendrer l'hydrate de magnésie.

*Effets physiol. et tox.* — Ingérée, est transformée par l'HCl de l'estomac, en chlorure de magnésium, soit intégralement (les doses de 50 centigr. à 1 gr.), soit en partie (les hautes doses), tandis que l'excédent neutralise les autres acides ou passe dans l'intestin pour s'y changer en bicarbonate (purgatif) ou être rejeté avec les fèces. Son usage prolongé peut engendrer la formation de concrétions

dures capables d'obstruer l'intestin. La magnésie montre, pour le gaz acide carbonique, un pouvoir absorbant considérable (1000 fois son volume). Les doses élevées (4 à 8 gr.) purgent au bout de 8 à 10 heures (sans coliques, mais réaction fréquente).

*Prop. thérap., indicat.* — A petite dose, opposée à l'hyperacidité gastrique, à la dyspepsie flatulente avec météorisme. A dose massive, employée soit comme antidote dans l'empoisonnement par les acides et les sels métalliques (si l'acide arsénieux est en cause, ne pas associer à la magnésie du sucre qui troublerait la neutralisation et favoriserait la dissolution de l'arsénite de magnésium (Voir ANTIDOTE), soit comme purgatif (la magnésie lourde purge, naturellement, à moindre dose que l'autre). Sert encore à accroître la solubilité dans l'eau de l'acide borique (additionné de 1 gr. 50 de magnésie calcinée, un litre d'eau dissout 120 gr. d'acide borique au lieu de 40). Comme topique, usitée à titre de poudre inerte, absorbante et isolante.

*Formes pharmac., doses.* — *Usage int.* 50 centigr. à 2 gr. comme anti-acide, en cachets ou en suspension dans l'eau; 2 à 15 gr. comme purgatif (dans de l'eau sucrée ou avec du lactose qui en favorise la dissolution); *enfants* 50 centigr. à 1 gr. par année. L'hydrate de magnésium ou *magnésie hydratée*, plus aisément soluble dans les acides, ne provoque pas dans la bouche la même sensation désagréable que la magnésie calcinée. — *Incompatib.* avec les carbonates alcalins, les préparations arsenicales, le chlorate de potasse, le borate de soude.

*Cachets anti-acides :*

Magnésie hydratée. . . }  
Bicarbonate de soude. } à 30 centigr.  
Phosphate de chaux. }

Pour un cachet; 5 à 10 par jour.

*Cachets anti-gastralgiques :*

Magnésie calcinée. . . }  
Craie préparée . . . } à 50 centigr.  
Poudre de belladone deux —

Pour un cachet; un cachet 2 heures et 3 heures après le repas (hyperpeptiques).

*Médecine blanche :*

Magnésie calcinée . . . . .	8 gr.
Sucre pulvérisé . . . . .	50 —
Eau distillée . . . . .	40 —
Eau de fleurs d'oranger . . . . .	20 —

Prendre en une fois et ingérer sitôt après le suc d'une orange.

*Poudre laxative :*

Magnésie calcinée . . . . .	} āā 40 gr.
Soufre sublimé et lavé . . . . .	
Sucre de lait pulvérisé . . . . .	

Cuillerée à café le soir.

*Poudre contre l'intertrigo (enfants) :*

Magnésie calcinée . . . . .	5 gr.
Talc . . . . .	10 —
Acide salicylique . . . . .	2 —
Essence de lavande . . . . .	X gouttes.

**Magnésium (Hydrate de)** (*Magnésie hydratée*). — *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche, insoluble dans l'eau, soluble dans les acides, contenant 31 p. 100 d'eau.

*Prop. therap., indicat.* — Mêmes usages et mêmes doses que la magnésie en général (Voir : MAGNÉSIUM (OXYDE DE)). Moins sapide que la magnésie calcinée, parce qu'elle n'est pas avide d'eau comme cette dernière, et sature plus facilement les acides.

**Magnésium (Peroxyde de)**. — *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche, insoluble dans l'eau, employée (associée à 70 ou 80 p. 100 de magnésie) sous le nom d'*hopogan*.

*Prop. therap., indicat.* — Antiseptique gastro-intestinal, par mise en liberté d'oxygène, à l'état naissant, au contact des acides gastriques. Opposé aux dyspepsies avec fermentations et aux diarrhées acides. Action irritante, à la longue (Vaquez).

*Formes pharmac., doses.* — 30 à 60 centigr. par jour, en cachets, comprimés (effet gastrique) ou pilules kératinisées (effet intestinal).

**Magnésie (Citrates acide de)**. — *Caract. phys. et chim.* — Sel blanc, à peine sapide, soluble dans 2 p. d'eau bouillante, insoluble dans l'alcool; facilement altérable. Se prépare en solutions

extemporanées, par action de l'acide citrique sur la magnésie ou le carbonate de magnésie (base des limonades purgatives).

*Prop. therap., indicat.* — Son absence de goût en fait un purgatif agréable, indiqué chez les enfants, mais d'effets tardifs et inconstants. Laxatif, à petites doses (en granulé).

*Formes pharmac., doses.* — *Dose laxative* 4 à 10 gr. en granulé. *Dose purgative* 30 à 60 gr. en limonade. *Enfants* 2 gr. par année.

*Limonades purgatives :*

	(1)	(2)	(3)
Carbonate de magnésie . . . . .	11 gr.	14 gr. 5	18 gr.
Eau distillée . . . . .	300 —	300 gr.	300 —
Sirop de sucre . . . . .	100 —	100 —	100 —
Alcoolature de citron . . . . .	1 —	1 —	1 —
Acide citrique . . . . .	18 —	24 —	30 —

*Granulé effervescent :*

Carbonate de magnésie . . . . .	30 gr.
Bicarbonate de soude . . . . .	90 —
Acide citrique pulv. . . . .	125 —
Sucre pulvérisé . . . . .	25 —
Eau distillée . . . . .	} Q. S.
Alcool à 60° . . . . .	

F. S. A.

Dose laxative, cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée. Dose purgative, 30 à 60 gr. dans 750 gr. d'eau sucrée; par verre toutes les demi-heures.

Le *citrates de magnésie effervescent du commerce* est un mélange de tartrate de soude, d'acide tartrique et de bicarbonate de soude, obtenu en mêlant les deux poudres suivantes préparées d'après une technique spéciale.

*1° Poudre acide :*

Acide tartrique . . . . .	22 gr. 50
Bicarbonate de soude . . . . .	11 gr. 50
Eau distillée . . . . .	9 gr. 00

*2° Poudre alcaline :*

Acide tartrique . . . . .	12 gr. 00
Bicarbonate de soude . . . . .	22 gr. 50
Eau distillée . . . . .	9 gr. 00

F. S. A.

Le mélange se dissout rapidement dans l'eau avec dégagement d'acide carbonique; sa saveur n'est pas désagréable. Laxatif à la dose d'une cuillerée à café dans un verre d'eau; purgatif aux doses de 30 à 60 gr. dans 750 gr. d'eau sucrée, par verre toutes les demi-heures.

*Borocitrate de magnésium et de sodium.* — Sel cristallisable, constituant un excellent dissolvant des calculs urinaires (surtout gravelle urique). Dans la pratique, on le réalise par le mélange suivant :

Acide citrique . . . . .	10 gr.
Carbonate de magnésie . . . . .	5 —
Borate de soude . . . . .	10 —

Pulvériser finement et mélanger exactement. — De 50 centigr. à 2 gr., mélangé ou non à du sucre en poudre, dans un verre d'eau gazeuse simple.

**Magnésie (Silicate de)**. — Voir TALC.

**Magnésium (Sulfate de)**. (*Sel de Sedlitz, sel d'Angleterre, sel d'Epsom*). — *Caract. phys. et chim.* — Cristaux prismatiques, incolores, de saveur très amère et un peu styptique; solubles dans leur poids d'eau froide.

*Prop. therap., indicat.* — Purgatif salin un peu plus irritant que le sulfate de soude et moins cholagogue; constipation consécutive fréquente; diffusion lente, action déshydratante sur les albuminoïdes des tissus vivants; absorbé dans le sang, le condense par spoliation de sa partie liquide; passe dans le lait des nourrices, pouvant ainsi provoquer la diarrhée chez les nourrissons.

*Formes pharmac., doses.* — Purge à la dose de 15 à 60 gr.; dose moyenne 25 gr., dose laxative 6 à 7 gr. (*Enfants* : 1 à 2 gr. par année), en solution dans de l'eau gazeuse ou aromatisée (avec du sirop d'écorces d'oranges amères, de l'alcoolature de citron, de l'eau distillée de cannelle, du café, du suc de réglisse, de l'acide citrique ou tartrique), ou bien, sous forme d'eau minérale naturelle (Birmenstorff, Pullna, Montmirail, Sedlitz, etc.). Très souvent associé au sulfate de soude. *En lavement* : 15 à 20 gr.

*Eau de Sedlitz artificielle :*

Sulfate de magnésie . . . . .	30 gr.
Bicarbonate de soude . . . . .	} āā 4 —
Acide tartrique . . . . .	
Eau distillée . . . . .	650 —

Par verres.

*Purgatif (adultes) :*

Sulfate de magnésie . . . . .	25 gr.
Sirop d'écorces d'oranges amères . . . . .	50 —
Hydrolat de cannelle . . . . .	} āā 60 —
Eau distillée . . . . .	
Alcoolat de citron . . . . .	2 —

A prendre en une fois.

*Purgatif (enfants) :*

Sulfate de magnésie . . . . .	10 à 15 gr.
Sirop d'écorces d'oranges amères . . . . .	30 —
Suc de réglisse . . . . .	10 —
Eau dist. de fleurs d'oranger . . . . .	} āā 30 —
Eau distillée . . . . .	

A prendre en une fois.

*Purgatif composé :*

Sulfate de magnésie . . . . .	} āā 15 gr.
Sulfate de soude . . . . .	
Sel marin . . . . .	

20 à 40 gr. dans 650 gr. d'eau gazeuse simple, à prendre par verres; on peut ajouter par verre une cuillerée à soupe de suc de réglisse, comme correctif.

*Lavement :*

Sulfate de magnésie . . . . .	} āā 15 gr.
Follicules de séné . . . . .	
Eau bouillante . . . . .	300 —

Laisser infuser pendant 2 heures.

**Magnésium (Tartrate de)**. — Mêmes indications; mêmes doses et mêmes formes que le *citrates*. Peu usité.

**Maillot humide**. — Voir HYDROTHÉRAPIE.

**Maillot sec**. — Procédé de sudation utile dans tous les cas où s'indique une rapide et intense hyperhémie cutanée : début du rhume, rhumatisme musculaire, lumbago, etc.

On le réalise en enveloppant le corps entier (pendant une demi-heure ou plu-

sieurs heures), sauf la tête, dans plusieurs couvertures de laine auxquelles on peut ajouter un édredon. S'en abstenir chez les congestifs et les cardiaques.

**Maïs.** *Zea Mais* (Graminées). — Les stigmates seuls sont employés en thérapeutique.

**Prop. thérap., indicat.** — Action en même temps diurétique, analgésique (grâce à une huile volatile encore mal connue) et sédative de l'irritation vésicale. Effets favorables dans la colique néphrétique, la gravelle, la cystite chronique; serait contre-indiqué dans la cystite aiguë.

**Formes pharmac., doses.** — Infusion 10 à 30 p. 1000. Extrait 1 à 5 gr., en potion ou pilules.

**Potion diurétique et calmante (gravelle urique) :**

Extrait de stigmates de maïs	5 gr.
Benzoate de soude . . .	} āā 3 —
Salicylate de soude . . .	
Infusé de feuilles de buchu	90 —
Sirop des cinq racines . . .	80 —

Cuillerée à soupe toutes les 2 à 3 heures.

**Mal de mer.** — Peu de traitements réussissent contre le mal de mer. En général, on recommande pour l'éviter : le séjour en plein air sur le pont à l'abri du vent plutôt que dans les cabines, l'alimentation régulière (ne pas manquer un repas, W. T. Wood), le port d'une large ceinture de flanelle soutenant bien la paroi abdominale, le *décubitus dorsal la tête basse*, si le malade est obligé de s'étendre. Habituellement, les aliments les mieux tolérés sont les *biscuits secs au beurre* et légèrement épicés, le *lait de poule au rhum*; l'alcool est à éviter avant le déclin de la crise, moment où le *champagne frappé* trouve son emploi; cependant, sauf dans les cas très graves, il vaut mieux n'absorber que très peu de liquide. Dans les formes rebelles, Wood conseille le *thé de bœuf* ou tout autre extrait de viande. La médication de choix serait un mélange de *bromure de potassium* (2 gr. p. eau 45 gr.) et de *sirop de chloral*, à absorber par cuillerées à café toutes les 5 minutes, en dé-

butant dès la première nausée, pour ne cesser qu'après soulagement ou envie de dormir; habituellement 4 ou 5 prises suffisent. En cas de mauvais temps prolongé, il est bon de prendre, à intervalles réguliers, une cuillerée à café du mélange. En cas d'échec, on tentera de prendre, toutes les demi-heures, une goutte de *teinture d'iode* dans de l'eau.

F. Regnault distingue le *mal de mer d'imagination* indépendant de l'état de la mer, justiciable des procédés de suggestion directe ou indirecte et le *mal de mer somatique* strictement subordonné au gros temps et plus ou moins soulagé par : la compression du ventre avec une ceinture, le calage dans le lit, l'anesthésie de la muqueuse gastrique grâce à l'ingestion, à jeun, d'une solution concentrée de cocaïne. M. Baudoin considère le mal de mer d'imagination comme rare et propre à certains névropathes, sujets également au *mal de voiture*, au *mal de chemins de fer*. Attribuant le mal de mer à l'hypersthénie gastrique, Bardet lui oppose les alcalins et les calmants de la sensibilité gastrique. Il sature d'abord l'hyperacidité par le *carbonate de chaux* et de *magnésie* (āā 2 à 3 gr.) associés au *bismuth* puis apaise l'éréthisme par un mélange de *picrotaxine*, de *chlorhydrate de morphine* (āā 5 centigr.), de *sulfate d'atropine* (1 centigr.) et de *validol* ou éther valérianique du menthol (20 gr.) dans 250 gr. de curaçao (une cuillerée à café toutes les heures; 5 au maximum); il recommande en outre : le 1<sup>er</sup> jour, la diète; le 2<sup>e</sup>, une petite tasse à café de lait toutes les heures et demie; le 3<sup>e</sup>, de petits repas fréquents, et enfin, le régime normal (mais pas à la table commune). Desesquelle conseille l'eau bromoformée saturée (adultes, 250 gr. par jour; enfants, 10 gr. avant 3 mois; 20 gr. de 3 à 6 mois; 30 gr. de 6 à 9 mois, 40 de 9 mois à 1 an; puis 40 gr. par année d'âge). Mettant surtout en cause l'ébranlement cérébral et cérébelleux, les tiraillements du diaphragme, Chevalier propose l'emploi de l'*acide procétrarique* (tiré du lichen d'Islande). Aux Etats-Unis, Girard recommande d'injecter sous la peau, dès le premier

trouble, un demi-milligr. de *sulfate d'atropine* et un milligr. de *sulfate de strychnine*, injection renouvelée, si besoin, au bout d'une heure (rarement nécessaire). L'*atropine-strychnine* peut aussi s'administrer en tablettes ou pilules, mais l'effet en est ainsi moins sûr. Le mal de mer d'imagination cède aux procédés, en apparence les plus étranges, à condition que les malades y ajoutent foi.

**Mal (État de) épileptique.** — Voir ÉPILEPSIE.

**Mal (État de) choréique.** — Voir CHORÉE.

**Mal (État de) hystérique.** — Voir HYSTÉRIE.

**Maladie bleue.** — Voir CYANOSE.

**Malaria.** — Voir PALUDISME.

**Mal de Bright.** — Voir NÉPHRITES.

**Malt.** — Voir ORGE.

**Maltine** ou **Diastase.** — Ferment soluble existant dans l'orge, le blé ou l'avoine en voie de germination.

**Caract. phys. et chim.** — Poudre amorphe, blanc-jaunâtre, très soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool concentré, capable de transformer l'amidon en dextrine et en maltose (sauf en présence des acides forts, des alcalis, du tannin, de l'alun et de la chaux). Doit transformer en sucre réducteur 50 fois son poids d'amidon.

**Prop. thérap., indicat.** — Favorise la digestion des substances amylacées, notamment chez les hyperpeptiques (la ptyaline étant neutralisée par l'hyperacidité gastrique). Il est logique de la prescrire associée aux sels alcalins (Boas).

**Formes pharmac., doses.** — 50 centigr. à 2 gr. en cachets ou élixir (très altérable) après les repas.

**Cachets :**

a) Maltine . . . . .	50 centigr.
Phosphate de soude . . . . .	} āā 25 —
Craie préparée . . . . .	

Pour un cachet; 1 à 2 une demi-heure après les repas.

b) Maltine . . . . .	} āā 25 centigr.
Pancréatine . . . . .	
Bicarbonat de soude . . . . .	

Pour un cachet; 1 à 2 une heure après les repas.

**Mamelle (Extrait de).** — On a préconisé l'*opothérapie mammaire* dans le but d'amender les accidents provoqués par le fibrome utérin. Cette méthode est encore trop récente pour être recommandable.

**Manganèse (Carbonate de).** — **Caract. phys. et chim.** — Sel blanc-rosé, insoluble dans l'eau, l'alcool; soluble dans les acides.

**Prop. et empl. thérap.** — Préconisé comme succédané du fer dans la chlorose, et comme emménagogue, aux doses de 10 à 30 centigr. en cachets ou pilules (peu usité). Se prescrit (seul ou associé au fer) quand le fer est inefficace ou insuffisant.

**Manganèse (Bioxyde de).** — **Caract. phys. et chim.** — Masses amorphes ou poudre gris foncé; insoluble, sauf dans les acides.

**Prop. et empl. thérap.** — Mêmes indications et mêmes doses que le carbonate.

**Manganèse (Sulfate de).** — **Caract. phys. et chim.** — Cristaux rosés, solubles dans 1 p. 5 d'eau.

**Prop. et empl. thérap.** — Mêmes indications que le carbonate. Doses 10 à 50 centigr. en cachets ou pilules. La propriété d'activer les oxydations et les combustions intimes dans l'organisme est surtout remarquable pour le *lactate de manganèse*.

**Manie.** — Qu'elle soit primitive ou dénonce la *paralysie générale*, l'*alcoolisme*, l'*épilepsie*, la *dégénérescence*, l'*agitation maniaque* réclame toujours un ensemble de mesures hygiéniques et thérapeutiques ne subissant que de légères variantes suivant ses formes. L'*isolement dans un établissement spécial* est presque toujours indispensable et ne peut être évité qu'en cas d'accès passagers liés à la démence sénile, à l'épilepsie ou à l'alcoolisme. La *séquestration cellulaire*, la *camisole de force*, moyens violents, dangereux pour ces malades, ont été définitivement condamnées pour faire place à l'*alitement* et à la *balnéation tiède prolongée*. Le séjour au lit qui doit, au moins pendant quelques semaines, être permanent, sera maintenu sans trop de peine par des

procédés de douceur, de persuasion ou de distraction et, au début, grâce à l'usage du *lit cuve* (lit au ras du sol, à parois capitonnées, hautes de 1 m. au moins) qui facilite la surveillance. On laisse le malade se lever pour prendre ses bains, aller à la garde-robe, prendre l'air. Les *soins de propreté*, les fréquents *changements d'attitude*, préviendront l'*hyposiase pulmonaire* et les *eschares*. Il est possible d'éviter : le *gâtisme* en conduisant, à heures fixes, le malade à la garde-robe; la *constipation*, par l'emploi du *massage abdominal*, des *lavements* et des *laxatifs* anodins. L'*anorexie*, liée à l'alitement, sera combattue par une alimentation légère et substantielle fractionnée en de fréquents repas. La *surexcitation génitale* n'est pas un obstacle absolu à l'alitement qui alors exige seulement une surveillance plus étroite. Il apaise du reste assez vite l'agitation, tout en augmentant beaucoup la sécurité; on le mitige à mesure que les accidents se calment. Dans les cas particulièrement rebelles ne permettant pas le maintien au lit, le malade est momentanément placé dans une *chambre capitonnée* de toutes parts (le plancher compris).

La *balnéation tiède* est du reste un puissant adjuvant de l'alitement. Les bains, donnés à 32°-34°, sont prolongés 2, 3, 4 heures ou même, jour et nuit, durant plusieurs jours, plusieurs semaines ou davantage, selon la pratique de Krœpelin (de Heidelberg). Des compresses imbibées d'eau froide sont appliquées sur la tête pendant le bain; la *baaignoire*, en tôle émaillée, à bords très arrondis, est alimentée d'eau à température constante. Sous une surveillance continue, les malades y mangent et peuvent y dormir grâce à un coussin à air en caoutchouc leur soutenant la tête. La *macération de l'épiderme* est atténuée par de fréquentes *onctions à la vaseline*. Sous l'influence du *bain permanent*, l'agitation tombe, l'appétit renaît et la pression sanguine se relève (Trénel). Il est pourtant contre-indiqué par l'*affaiblissement* extrême, l'*âge avancé*, et les *lésions pulmonaires* ou *cardiaques*. A défaut

de bains, le *drap mouillé froid* associé aux boissons abondantes (pour provoquer la sudation) peut rendre des services; Trénel lui reproche une action dépressive intense sur le cœur. La *douche froide* n'est indiquée qu'au déclin des crises maniaques, à titre d'agent tonique. Dans les cas d'agitation extrême, Cullerle a obtenu de bons effets des *injections sous-cutanées massives de sérum artificiel* (500 à 1000 gr.).

Quoique l'usage des médicaments calmants doit être très restreint chez les maniaques, il s'impose pourtant souvent au début, soit pour maintenir le malade au lit ou dans le bain, soit pour lui procurer un peu de sommeil. L'*opium* (*extrait thébaïque* ou *laudanum*) congestionne les centres nerveux et ne doit, comme la *morphine*, intervenir qu'au déclin des crises (Marcé, Ballet). Les *bromures* (4 à 6 gr.) ne réussissent guère que dans la *manie épileptique*, l'*érotomanie*, ou associés au *chloral* (1, 2, 3 gr.), à l'*hypnal*, au *chloralose*, agents dont les effets dépressifs sur le cœur exigent une étroite surveillance. Le *sulfonal* ou le *trional* (1 à 2 gr.), le *véronal* (50 centigr., 1 gr. 50, 2 gr.) sont de quelque ressource; au delà de 1 gr., le véronal ne doit être donné qu'à doses fractionnées, et avec *circonspection*. Le *sulfate de Duboisine* (1 à 2 milligr.), la *scopolamine* (*bromhydrate*, 3 milligr. en piqûres, Lallemand), puissants sédatifs mais très toxiques, ne sont pas sans danger. Le remède de choix contre l'excitation maniaque semble être le *chlorhydrate d'hyoscine* dont un demi-milligr. (en injection) procure, en 10 à 30 minutes, un sommeil de quelques heures à une nuit, ou, au moins, un calme assez prolongé (Maignan); mais il faut être sûr de la provenance de ce produit mal défini et son emploi impose une grande prudence; on devra ne le prescrire qu'en cas de nécessité, en débutant par 1/4 ou 1/3 de milligr., et s'en abstenir chez les cachectiques ou si le cœur est faible. Bourneville et Roux ont tiré de bons effets sédatifs des inhalations de *bromure d'éthyle*.

L'alimentation sera légère mais répa-

ratrice. S'il y a de la fièvre, le régime lacté ou lacto-végétarien est indiqué. La convalescence sera abrégée par les cures d'air, l'hydrothérapie froide, un exercice modéré et les travaux manuels.

**Manne.** — *Caract. phys. et chim.* — Suc concret s'écoulant d'incisions faites à l'écorce du *Fraxinus Ornus* et de la variété *rotundifolia* (Oleacées), arbre cultivé dans la Pouille, la Sicile et la Calabre. On distingue : 1° la *manne en larmes*, la plus pure, récoltée en été, blanche, de saveur sucrée agréable, entièrement soluble dans l'eau; 2° la *manne en sortes*, récoltée en automne, plus molle, d'un jaune sale, de saveur sucrée fade et un peu âcre; 3° la *manne grasse*, la plus active, mais de saveur désagréable. Les mannes renferment 10 à 15 p. 100 de sucre, 20 à 80 p. 100 de mannite, de la dextrine et une substance résineuse qui semble en être le principe purgatif, les mannes qui en sont le plus riches étant les plus actives. On utilise aussi les produits appelés : manne de Briançon, du Liban, du Sinai, du Caucase, de Perse, d'Australie.

*Prop. therap., indicat.* — Purgatif doux prescrit surtout aux enfants, en raison de sa saveur sucrée.

*Formes pharmac., doses.* — 10 à 100 gr. dans de l'eau, du lait ou du thé chauds, ou sous forme d'électuaire. *Enfants* 2 gr. par année d'âge.

#### Médecine noire :

Manne grasse . . . . .	60 gr.
Feuilles de séné . . . . .	40 —
Sulfate de soude . . . . .	15 —
Rhubarbe . . . . .	5 —
Eau bouillante . . . . .	120 —

A prendre en une ou deux fois.

#### Électuaires (enfants) :

a) Manne en sorte . . . . .	15 gr.
Magnésie hydratée . . . . .	5 —
Miel blanc . . . . .	40 —
Par cuillerées à café.	
b) Manne en sorte . . . . .	20 gr.
Soufre lavé . . . . .	5 —
Miel blanc . . . . .	10 —

Par cuillerées à café.

#### Marmelade de Tronchin :

Manne en sorte . . . . .	125 gr.
Pulpe de casse . . . . .	30 —
Huile d'amandes douces	} aa 15 —
Sirup de violettes . . . . .	
Eau distillée de fleurs d'oranger . . . . .	8 —

Par cuillerées à soupe d'heure en heure, en deux matinées, dans les catarrhes.

Guibourt et Soubeiran ont proposé la formule suivante modifiée :

Manne en sorte . . . . .	} aa 40 gr.
Pulpe de casse . . . . .	
Huile d'amandes douces	
Sirup de violettes . . . . .	
Eau distillée de fleurs d'oranger . . . . .	8 —

**Mannite.** — *Caract. phys. et chim.* — Alcool hexatomique formant jusqu'à 80 p. 100 de la manne. Cristaux rhomboïdaux, faiblement sucrés, solubles dans 6 p. 6 d'eau et 80 p. d'alcool froid.

*Prop. therap., indicat.* — Purgatif anodin, moins actif que la manne en nature.

*Formes pharmac., doses.* — 10 à 50 gr. en pastilles ou potion. *Enfants* 1 gr. par année.

**Marétine.** — *Caract. phys. et chim.* — Dérivé de la méthylacétanilide. Cristaux blancs, insipides, presque insolubles dans l'eau froide, très peu solubles dans l'eau chaude (2 p. 100) et l'alcool (1 p. 100). L'urine se colore en jaune sous son influence et réduit la liqueur de Fehling.

*Prop. therap., indicat.* — Antipyrétique provoquant la sudation mais sans action sur le sang.

*Formes pharmac., doses.* — 25 à 50 centigr. en cachets.

**Marienbad.** — Petite ville de Bohême, cercle de Pilsen, à 31 km d'Eger, au fond d'une vallée enfermée par des collines recouvertes de sapins. Altitude 644 m. Eaux froides (7° 5-11° 5), riches en acide carbonique, légèrement ferrugineuses, de composition assez variable, bicarbonatées - calciques - magnésiennes, chlorurées-sulfatées-sodiques, bicarbonatées-mixtes, avec prédominance des

uns ou des autres de ces groupements. Il existe encore des *boues minérales* qui tiennent une place importante dans la médication de Marienbad; ces boues sont sulfatées-alcalines-terreuses-ferrugineuses. Utilisées surtout en boisson, en bains (eaux minérales, gaz, vapeurs, boues), en douches. Laxatives, toniques et reconstituantes; sédatives du système nerveux.

**Principales indications.** — Obésité, affections chroniques de l'appareil digestif et de ses annexes (notamment engorgements du foie et stase veineuse ou pléthore abdominale), chloro-anémie, troubles de la ménopause, rhumatismes et névralgies rebelles.

**Marjolaine.** — *Origanum Majorana* (Labiées). Les sommités fleuries contenant une huile essentielle odorante sont employées (sous forme de poudre à priser) comme sternutatoires, stimulantes, toniques et amères (en infusion à 40 p. 1000).

**Marlioz.** — Petit hameau de la Savoie, à 2 km d'Aix-les-Bains, fournissant à cette importante station thermale des eaux froides (11°), sulfurées-sodiques (N<sub>2</sub> HS) et iodurées, qui sont utilisées, à Aix, en boisson, inhalations, pulvérisations, douches pharyngiennes, nasales, etc. (Voir AIX-LES-BAINS).

**Marmelade de Tronchin.** — Voir MANNE.

**Marronnier.** *Æsculus Hippocastanum* (Sapindacées). — **Prop. et empl. thérap.** — Les semences (marrons d'Inde), les jeunes branches (15 à 30 gr. p. 1000 en décoction), l'écorce sont préconisées comme fébrifuge et antihémorrhoidaire. On prépare avec les semences une teinture à 10 p. 100 (50 centigr. à 1 gr.) et une huile grasse vantée comme topique (en frictions) contre la goutte. L'écorce, et, surtout, les semences fraîches contiennent une *saponine*.

**Martigny.** — Bourg des Vosges, sur la ligne de Nancy à Langres, à 10 km S.-O. de Contrexéville. Altitude 377 m. Eaux froides (10° 5-13° 5), sulfatées-calciques, lithinées, ferrugineuses, silicatées. Utilisées surtout en boisson, mais aussi en bains (source savonneuse). Diu-

rétiques, stimulantes des processus de nutrition intime.

**Principales indications.** — Lithiase et gravelle urinaires, catarrhe vésical ou rénal, lithiase biliaire, toutes les manifestations de l'arthritisme. Les dermatoses sont plus spécialement justiciables des bains avec la source savonneuse. Offrent la plus grande analogie avec les eaux de Contrexéville et de Vittel, situées, d'ailleurs, dans la même région et provenant des mêmes formations géologiques.

**Massothérapie.** — I. **Effets physiologiques.** — *Massothérapie* signifie utilisation de la main à l'art de guérir (Berne). Le *massage de la peau* l'assouplit et l'amincit tout en favorisant le fonctionnement de ses glandes. Le *massage des muscles*, en y éveillant des contractions fibrillaires et en y activant la circulation, favorise l'élimination des déchets. Au point de vue vasculaire, le massage hâte la déplétion des veines, et, en y abaissant la tension sanguine, facilite la circulation artérielle et générale ainsi que la résorption des exsudats épanchés. Le *massage des régions répondant aux organes glandulaires* (estomac, foie, reins, etc.) stimule la fonction des épithéliums sécréteurs, réalisant une sorte d'*opothérapie d'origine mécanique* (Berne). *Dans la sphère nerveuse*, le massage détermine, d'une part, une espèce d'anesthésie des filets cutanés sensitifs et, de l'autre, une stimulation des terminaisons nerveuses qui concourt à régulariser l'équilibre nerveux général. Il accroît, en outre, la résorption interstitielle. L'effet du *massage abdominal* est complexe : il accroît l'énergie des contractions intestinales et combat l'hypertension artérielle (Cautra). En activant la désassimilation, le *massage général* réduit le poids du corps; en stimulant toutes les fonctions vitales, il restaure l'appétit et le sommeil et régularise la nutrition (élévation de la température périphérique et du taux de l'urée); enfin, il accroît la résistance au travail des muscles fatigués.

II. **Technique.** — *L'outillage* du masseur est simple; une *chaise longue*

assez large, sans rebords ni dossier, garnie de coussins mobiles, des *tables mobiles* très légères supportant des *cousins de consistances variées* (balle d'avoine ou sable), des *tabourets* de hauteurs diverses, pour appuyer les jambes, des *ballons percuteurs* en caoutchouc creux, montés sur tiges (pour percuter les muscles et les insertions tendineuses) en forment les éléments essentiels. Outre une sérieuse culture médicale et une connaissance approfondie de l'anatomie, le massage exige une certaine vigueur musculaire, une égale dextérité des 2 mains dont les doigts, souples et très mobiles, doivent porter des ongles toujours soigneusement limés. Selon les cas, les régions à masser sont enduites soit de *vaseline simple* ou de *fécule* de pomme de terre (régions glabres), soit de *vaseline boriquée* additionnée de 1/6 de *baume de Fioravanti* (régions velues), soit d'*huile d'olive fine* (plis articulaires; peau de femmes ou d'enfants). Autant que possible, les muscles doivent rester complètement relâchés. Les formes essentielles du massage sont : l'*effleurage*, le *pétrissage*, les *pressions*, les *percussions*, les *mouvements* et le *massage vibratoire*.

L'*effleurage* se pratique à l'aide de la paume de la main et de la pulpe des doigts (jamais du bout) en promenant la main (souple et non contractée) avec une pression douce et uniforme (plus appuyée pour les lésions profondes), de l'extrémité à la racine des membres.

Le *pétrissage* consiste en pressions alternatives exercées aussi par la paume de la main et la pulpe des doigts. Exigeant une grande dextérité, il doit ménager les régions riches en vaisseaux, nerfs et gros ganglions lymphatiques (triangle de Scarpa, creux axillaire). Comme le pétrissage détermine une légère anesthésie, son énergie peut être progressive. Il devient, sur certaines régions limitées, un *pincement* (avec la pulpe des doigts), et se transforme, sur les lésions plus étendues, en *malaxations* (avec 1 ou les 2 paumes). Du reste, au pincement doit toujours succéder la malaxation, celle-ci hâtant la résorption des produits exprimés par celui-là.

Douces ou fortes, les *pressions* s'exercent avec le pouce, la paume ou le talon de la main, le poing fermé, ou l'extrémité des index (*fouillage*). Les *pressions douces* (lésions superficielles) sont, suivant les cas, *rectilignes*, *elliptiques* ou *spiroïdes*. Les *pressions fortes* (lésions profondes) consistent en *froissement* (profondeur moyenne) ou *fouillage* (lésions anciennes et profondes).

Les *percussions* utilisent la *main* (ouverte ou fermée) ou un *instrument*. La *main ouverte* (les doigts écartés) peut percuter soit du bord cubital de l'auriculaire, les autres doigts venant successivement et passivement s'abattre sur lui (effet excitant), soit de la paume et de la face palmaire des doigts (effet calmant). Avec la *main fermée*, la *percussion faible* sert à stimuler les muscles, à faire résorber les exsudats et exerce une action hyposthénisante sur les gros troncs nerveux. Appliquée sur le cul-de-sac de l'articulation du genou (en cas d'hydarthrose), la *percussion forte* diffuse dans les tissus voisins le liquide exsudé (par rupture de la synoviale. Procédé de Berne). La *percussion instrumentale* utilise : 1° des *percuteurs à surface plane* (action révulsive, excitante, thermique); 2° des *percuteurs cylindriques* (pour éveiller la contraction musculaire) ou *cylindriques digités* (stimulation musculaire); 3° le *percuteur sphérique de Berne* (stimulation des muscles profonds). Avec les *mouvements actifs* et *passifs* la massothérapie confine à la *gymnastique suédoise* et à la *mécanothérapie* (Voir GYMNASTIQUE). Le *massage vibratoire* se pratique avec des appareils à mouvement mécanique (électriques ou autres).

**Maté.** — *Thé du Paraguay*, feuilles et jeunes sommités de l'*Ilex paraguayensis* (Ilicinées) torréfiées et pulvérisées. Poudre vert-brunâtre à odeur de tan, de saveur amère et astringente, contenant de la caféine (50 centigr. à 1 gr. 5 p. 100), du tannin (*acide maté-tannique*), des matières albuminoïdes, une essence et une résine purgative insoluble dans l'eau.

**Prop. thérap., indicat.** — Stimulant

(provoquant moins souvent l'insomnie que le thé et le café), diurétique; comme tous les caféiques, permet l'utilisation des réserves en cours d'une réparation alimentaire insuffisante, mais passagèrement.

**Formes pharmac., doses.** — Infusion (5 gr. p. 100), très usitée au Brésil et au Paraguay. Poudre 1 à 4 gr.

**Matico.** — Feuilles du *Piper angustifolium* (Pipéracées), de saveur aromatique, amère, d'odeur rappelant celles du cubébe et de la menthe. Contiennent une résine (*maticine*), du tannin, un acide cristallin (acide artanthique) et une huile essentielle.

**Prop. therap., indicat.** — Antibleorrhagique (infidèle), astringent et hémostatique.

**Formes pharmac., doses.** — Infusion 10 pour 1000. Huile essentielle 25 centigr. à 1 gr. Teinture (au 1/5) 4 à 10 gr. Extrait 5 à 20 centigr. en pilules ou sirop.

**Mauve.** — *Malva sylvestris* (Malvacées). Les fleurs, contenant un mucilage, font partie des espèces pectorales. Les feuilles sont émollientes.

**Prop. et empl. therap.** — Béchique, émollient. Infusion de fleurs 10 p. 1000. Décoction de feuilles en lavement.

**Maya bulgare.** — Voir LAIT CAILLÉ BULGARE.

**Mécanothérapie.** — Voir GYMNASTIQUE.

**Médiastin (Tumeurs du).** — Les néoplasmes du médiastin, quelle qu'en soit la nature, se traduisent par des symptômes de compression et d'irritation réclamant tous la même médication analgésique et palliative. Aux névralgies on oppose les pulvérisations de chlorure de méthyle, le bromure, l'antipyrine, la thénacétine, le pyramidon, l'acétaniline, l'aspirine, la quinine; mais ces agents échouent souvent et force est de recourir à la morphine (en potion ou piqûres). Les crises de dyspnée, de toux coqueluchoïde, sont justiciables de la belladone, de l'opium, de la codéine, du narçyl, de la dionine, du bromoforme, du drosera, des inhalations d'oxygène, de nitrite d'amyle ou de pyridine; ici aussi, la

morphine, prudemment rationnée, reste la meilleure ressource. En certains cas la dyspnée est continue, liée à une compression trachéale, bronchique ou pulmonaire, à une broncho-pneumonie, à la gangrène du poumon ou à un épanchement pleural; à cette dernière cause seulement on peut remédier efficacement par la thoracentèse. Contre les troubles de compression vasculaire, cardiaque, œsophagienne, la médecine reste à peu près désarmée. A la cachexie, épiglope habituel de ces néoplasmes, on oppose les agents de la médication tonique et une alimentation reconstituante (gavage à la poudre de viande, lavements nutritifs).

De la nature de la tumeur peuvent être déduites quelques indications thérapeutiques spéciales. Qu'ils soient, ou non, liés à la leucémie, les lymphosarcomes ou les lymphadénomes du médiastin, inaccessibles à la chirurgie, sont justiciables des traitements dirigés contre les lymphomes et la leucémie (v. c. m.), c'est-à-dire de la médication arsenicale intensive (cacodylate de soude, arrhénal) ou, mieux, de la radiothérapie, grâce à laquelle on peut espérer suspendre les progrès de la néoplasie.

Parmi les tumeurs vraies du médiastin, les fibromes, les lipomes, les kystes dermoïdes, à marche très lente, sont accessibles à l'intervention chirurgicale. Il en est de même des kystes hydatiques (exceptionnels) justiciables de la ponction suivie d'injection parasiticide (sublimé, eau naphtholée, teinture d'iode). Les tumeurs malignes, qu'elles soient secondaires à un cancer soit de voisinage (poumon, plèvre, œsophage, sein, rachis, etc.), soit éloigné, ou primitives, développées aux dépens du thymus ou de ses vestiges (lymphosarcome, carcinome, etc.), ne sont malheureusement justiciables que de la thérapeutique palliative et symptomatique indiquée en tête de cet article. Le traitement des anévrysmes de l'aorte (v. c. m.) a été exposé ailleurs.

**Méglin (Pilules de).** — Voir JUSQUIAME.

**Melaleuca.** — (Myrtacées). — On

tire de divers Melaleuca une essence dite huile de Cajeput, liquide, un peu jaunâtre, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther et les huiles fixes.

**Prop. therap., indicat.** — Stimulant-diffusible, antiseptique des bronches, analgésique.

**Formes pharmac., doses.** — X à L gouttes dans une infusion chaude. Pilules de 10 centigr., 4 à 10 par jour. Usage ext.: liniments 5 à 10 gr. p. 100 d'excipient.

**Métilot.** — *Melilotus officinalis* (Légumineuses-Papilionacées). Les sommités fleuries, renfermant de la coumarine, sont employées soit en infusion (10 ou 20 p. 1000) comme béchique, soit sous forme d'eau distillée, en collyre.

**Métille (Citronnelle).** — *Melissa officinalis* (Labiées). Les feuilles, d'odeur agréable, de saveur chaude et un peu amère, renferment une résine amère et une huile essentielle composée surtout de citral et de citronellal.

**Effets physiol. et tox.** — Peu toxique, franchement stupéfiante, l'essence provoque, chez l'homme, de l'engourdissement, de la somnolence puis le sommeil, et, comme les hypnotiques, le ralentissement de la respiration avec bradycardie et hypotension artérielle.

**Prop. therap., indicat.** — Stimulant, stomacique et antispasmodique; stupéfiant à hautes doses.

**Formes pharmac., doses.** — Infusion 10 p. 1000. Alcoolat 2 à 10 gr. Eau distillée à volonté. Eau de mélisse des Carmes ou alcoolat de mélisse composé (5 à 20 gr. dans de l'eau sucrée) dont voici la formule :

Mélisse fraîche en fleur . . .	900 gr.
Zestes frais de citron . . .	150 —
Cannelle de Ceylan . . .	80 —
Girofle . . . . .	80 —
Muscade . . . . .	80 —
Coriandre . . . . .	40 —
Racine d'angélique . . . . .	40 —
Alcool à 80° . . . . .	5000 —

**Mellites.** — Sirops dans lesquels le sucre est remplacé par du miel. Ils prennent, s'ils contiennent du vinaigre, le nom d'oxymels ou d'oxymellites.

Très sujets à fermenter, ils exigent une grande surveillance.

**Mélcena.** — Voir HÉMORRHAGIES INTESTINALES.

**Mélancolie.** — Le mélancolique doit d'abord être séparé de son entourage habituel et installé dans un logement paisible, sous une surveillance étroite de jour et de nuit qu'exigent les idées de suicide dont il est très souvent obsédé. Quoique non toujours indispensable, la maison de santé est à préférer, surtout si le cas se complique de délire, d'agitation ou de stupeur. Renonçant à discuter les idées délirantes, ce qui fatigue le malade, le médecin se posera en conseiller compatissant (Ballet). Le repos au lit exerce habituellement sur l'angoisse, le délire, les hallucinations et l'état général une influence salutaire; le malade ne sera levé que quelques heures par jour. La balnéation tiède surtout indiquée le soir, pour calmer l'insomnie, ne doit pas être permanente (bains de 2 à 3 heures au plus). Le drap mouillé, la douche froide, les bains sinapisés peuvent rendre des services; mais ces malades réagissant en général très lentement, mieux vaut ne les soumettre à la douche froide tonique qu'à la phase de déclin de l'accès. Il importe que l'alimentation soit régulière, substantielle et abondante; la difficulté est souvent de la faire accepter; on devra s'y ingénier par maints artifices, et, en cas de refus absolu, recourir au gavage (v. c. m.) avec la sonde nasale permettant l'introduction, matin et soir, d'un litre de liquide nutritif (lait ou bouillon additionné d'œufs, de poudre de viande, de viande pulvée, de vin, de cognac, de médicaments). Parfois le refus d'aliments est entretenu par un embarras gastrique justiciable des moyens habituels (lavage de l'estomac, antiseptie intestinale, purgatifs, etc.). La mélancolie simple consciente est compatible avec une certaine somme d'activité qui sera utilement orientée vers le jardinage, la gymnastique, les distractions soigneusement mitigées de repos. Le traitement médicamenteux vise particulièrement l'insomnie, l'anxiété, l'agitation et l'asthénie. L'opium

et la *morphine* en font presque tous les frais. On pourra tirer quelque profit des *bromures*, du *chloral*, de la *paral-déhyde*, du *trional*, quoique leur efficacité soit moindre. Ces malades tolèrent bien l'opium à hautes doses; on débute par 5 centigr. d'*extrait thébaïque* pour atteindre peu à peu 10, 20 et même 50 centigr.; on peut encore donner de X à L ou C gouttes de *laudanum*. G. Voisin préfère la *morphine* en piqûres, en commençant par 5 milligr. pour monter à 20, 30, 40 centigr. et même 1 gr. (en 2 ou 3 fois, jusqu'à apaisement de l'angoisse et profection du sommeil); selon l'effet obtenu, les doses sont graduellement réduites; le sevrage est assez aisé. La constipation inhérente au traitement opiacé sera combattue par les lavements et les laxatifs. Le *gâtisme* est prévenu par les mesures habituelles: lavements préventifs, maintien du malade sur la chaise à heures fixes, soins de propreté. A la *mélancolie anxieuse avec idées délirantes* conviennent particulièrement l'*alitement*, les *bains prolongés*, l'opium et la *morphine*. La *mélancolie avec stupeur* exige plus souvent l'*alimentation forcée*, l'emploi des stimulants (*café, thé, bains sinapisés, drap mouillé, binceau électrique*) et des toniques (*fer, quinquina, cacodylate de soude*).

**Mélanodermies.** — Tenant à des causes variables, les *mélanodermies* sont d'origine tantôt évolutive (*naevi, lentigo, éphélides*), tantôt nerveuse (*maladie bron-zée, péritonite tuberculeuse, syphilides pigmentaires, affections nerveuses, vitiligo*), tantôt hématique (*lymphadénies, leucémies, paludisme, diabète bronzé, cholémie familiale*), tantôt locale (*chaleur, lumière solaire, révolusifs, dermatoses irritatives, parasitaires ou non*) ou toxique (*arsenic, plomb, sels d'argent, antipyrine*). Surtout prophylactique le *traitement général* peut s'inspirer parfois de la cause, sans qu'il y ait lieu d'insister ici sur ces indications faciles à déduire de la notion étiologique. Trop souvent, le *traitement local* des pigmentations échoue; on a pourtant vanté un certain nombre de topiques semblant agir par irritation substitutive; telles

sont: les solutions au *sublimé* (solut. à 1 p. 500), à l'*acide lactique* (au 1/4), à l'*acide acétique dilué*, à l'*eau oxygénée*; les applications (la nuit) d'*emplâtre de Vigo, d'emplâtre salicylé* (à 1/10 ou 1/20), de collodions à l'*acide chrysophanique* (au 1/10, 1/15, 1/20. Leloir), etc.

**Ménière (Vertige de).** — Le *vertige de Ménière* est un syndrome spécial lié à des lésions variables de l'appareil auditif: *corps étranger du conduit auditif externe, exostose, polype, otite moyenne, sclérose du tympan ou de la fenêtre ronde, hypertension intra-labyrinthique*, etc. Si l'affection causale est curable, il suffit de la traiter pour faire cesser vertige et bourdonnements; autrement on peut leur opposer un certain nombre de méthodes thérapeutiques. Le *début apoplectiforme* réclame le traitement habituel des ictus: repos au lit, compresses froides sur la tête, lavement purgatif. Charcot, et, plus tard, Gilles de la Tourette ont traité le vertige de Ménière par le *sulfate de quinine* qui épuiserait l'excitabilité du nerf de Cyon. Après 8 jours de *dîète lactée* préparatoire, on donne quotidiennement, pendant environ 1 mois, de 50 centigr. à 1 gr. de *quinine* en 4 fois (pendant ce temps le malade garde le lit); très exaspérés les 2 ou 3 premiers jours, les bourdonnements et les vertiges s'apaisent après 8 ou 10: la dose suffisante est alors maintenue encore une quinzaine, puis la cure est suspendue un temps égal et reprise au besoin une seconde et une troisième fois, jusqu'à sédation. M. Boulay préfère l'administration prolongée (3 mois) de faibles doses de quinine (2 centigr. à déjeuner et à dîner) qui n'exagèrent pas les vertiges. Le *salicylate de soude* a été aussi essayé par Charcot, mais avec moins de succès. Hartman a vanté le *salol* (2 à 3 gr.); Urbanschisch la *strychnine* (VIII à X gouttes de *teinture de noix vomique*). Politzer et d'autres auristes font usage des injections hypodermiques de *chlorhydrate de pilocarpine* (2 à 6 milligr. loin des repas), surtout efficaces dans les cas récents. La *trinitrine* (solut. alcool. à 1 p. 100 XXX gouttes pour

eau 300, 1 à 3 cuillerées à bouche) a également fourni des améliorations. L. Lévy a obtenu quelques avantages avec le *sérum de Trunczek* en piqûres. Les petites doses d'*iodure*, la thiosinamine (v. c. m.) sont indiquées dans l'*otite scléreuse*. Babinski doit à la *ponction lombaire* (soustraction de 15 à 20 c. c. de liquide) plusieurs beaux succès. Enfin certains procédés locaux (*ponction ou perforation du tympan* au galvanocautère; *douche de Politzer*) trouvent parfois aussi leur indication, ainsi que la *galvanisation* ou la *faradisation du sympathique cervical*.

**Méningées (Hémorrhagies).** — Voir HÉMORRHAGIES.

**Méningisme.** — Ce terme, créé par E. Dupré, désigne un *syndrome méningitique* passager, plus commun chez les nerveux et comporte les mêmes indications thérapeutiques que la *méningite*.

**Méningites aiguës.** — I. **Prophylaxie.** — Les *méningites aiguës non tuberculeuses* résultant presque toutes d'infections d'origine auriculaire, nasale, pharyngée, oculaire ou cutanée, peuvent être prévenues par des *soins d'asepsie minutieux* portant sur l'oreille externe, les fosses nasales, la conjonctive, le tégument facial et crânien, au cours de toutes les pyrexies (*pneumonie, fièvre typhoïde, rougeole, grippe, etc.*) et phlegmasies locales (*otites et rhinites, purulentes, impétigo, érysipèle, irido-choroïdites, etc.*) exposant à cette complication, aussi bien que en temps d'épidémies méningitiques.

II. **Traitement.** — Si on en excepte les *méningites purulentes*, celles qui compliquent la *mastoidite*, les *traumatismes du crâne*, les *suppurations de l'orbite*, toutes justiciables d'une thérapeutique chirurgicale (Voir ENCÉPHALITES), le traitement de toutes les *méningites aiguës non tuberculeuses* (méningites séreuses ou purulentes, méningite cérébro-spinale épidémique) est actuellement à peu près uniforme et consiste surtout dans la *balnéation chaude*, la *ponction lombaire* et les *injections intra-rachidiennes de collargol ou d'électrargol*. Kolle et Wassermann préparent, il est vrai, un

*sérum antiméningococcique* (par injection, à des chevaux, de doses progressives de toxines méningococciques) qu'ils injectent sous la peau, à la dose de 10 c. c. mais son efficacité n'est pas encore prouvée. Préconisés par Aufrecht, vulgarisés en France par Netter, les *bains chauds* (de 10 à 25 minutes, à 38° ou 40°) modifient favorablement la *céphalée*, la *fièvre*, les *urines*, le *délire*, et les *contractures*. Pour éviter au malade tout mouvement douloureux, on aura soin de le porter au bain dans un drap de lit qui sera laissé dans l'eau. Selon la gravité du cas, le malade sera baigné soit toutes les 3 ou 4 heures jour et nuit, soit seulement matin et soir. D'*exploratrice* la *ponction lombaire* peut devenir *palliative*; dans les cas favorables, chaque ponction extrait un liquide de moins en moins louche. On renouvelle celle-ci (à intervalles de 2 à 5 jours) chaque fois que l'exige le retour d'accidents graves, spécialement de *signes d'hypertension intra-crânienne* (hypothermie, torpeur, coma); on soutire, à chaque ponction, de 10, 20 à 70 gr. de liquide. A leur suite, il est commun de voir céder la céphalée, diminuer le délire (Forster), se relever le pouls et disparaître le signe de Kernig (Netter).

Quelques auteurs font suivre la ponction lombaire d'*injections intra-durales* de diverses substances; l'utilité de cette pratique a été contestée par Forster, cependant l'introduction de *collargol* (5 centigr.), d'*électrargol* (5 c. c. après chaque ponction), dans le sac arachnoïdo-piémérien a donné à Widal et Ramond, à Sacquépée (collargol), à Paul Laurens et à Mosny (électrargol), soit dans la méningite cérébro-spinale, soit dans la méningite septique, plusieurs beaux succès. L'injection de collargol détermine une polynucléose intense qui favorise beaucoup l'englobement des méningocoques. Toutefois cette méthode semble contre-indiquée dans les méningites avec liquide puriforme aseptique où elle exagérerait la réaction méningée (de Massary). Netter complète le traitement par des injections régulières et massives de *sérum artificiel*. On peut habituellement s'abstenir